Legourd Conseil Formation

Formation réglementaire

VAP 5 R-SS

Préparation à l'habilitation sous-stations et réseaux eau surchauffée

Installations HP > 110°C selon l'arrêté ministériel du 20 novembre 2017

sur le site du client

2 jours (14 heures)
8 h 30 – 17 h 00

Objectifs

- Évaluer les **risques liés à l'exploitation d'un RÉSEAU et de SOUS-STATIONS** alimentés en eau surchauffée.
- Acquérir des notions sur les **principes généraux de fonctionnement** global du réseau et des sous-stations d'échange.
- Réaliser la **mise en service**, l'**arrêt** et la **consignation** d'un échangeur HP.
- Effectuer une **maintenance peu complexe** de niveau 2 (norme NF X 60-000)

Public visé - Recommandations

- Personnel des sociétés de **distribution (réseau et sous-stations) d'eau surchauffée** devant être habilités.
- Avoir des connaissances de base en chauffage et/ou génie climatique.

Prérequis

- Aucun

Méthode pédagogique

- Adaptation aux besoins du groupe.
- Alternance de théorie et de pratique **sur les installations de l'exploitant**.

Finalité de la formation

Pouvoir être **habilité** par l'employeur :
✓ **Personnel d'intervention en réseau et/ou sous-station**

Coût (HT) pour un groupe

- Tarif sur-mesure selon prestation
  nous consulter

Lieu

- **Site du client** ou à définir



Contenu

Notions de réglementation
- Qualification du personnel
- Termes et définitions les plus courants
- Contrôles périodiques des équipements sous pression

Caractéristiques de l'eau surchauffée
- Rappels de physique

Fonctionnement des sous-stations
- Étude sur schéma puis identification dans les installations de l'exploitant

Analyse des risques et moyens de protection
- Principaux risques pour les personnes
- Principaux risques pour les équipements
- Prévention et moyens de protection
- Consignation partielle ou totale

Procédure de mise en service ou arrêt
- Rédaction d'une procédure et application pratique ou simulation sur les installations de l'exploitant

Notions sur le réseau de distribution d'eau surchauffée
- Accès aux chambres de vannes, consignation, vidange, inertage et remplissage d'un tronçon

Notions de réglage et de maintenance préventive
- Sur schéma puis sur les installations de l'exploitant

Validation des compétences
- Q.C.M. théorique
- Observation des pratiques par le formateur.
- **Avis d'habilitation remis à l'employeur**
  (selon résultats obtenus) :
  ✓ **Personnel d'intervention en réseau et/ou sous-station**

Durée de validité laissée à l'appréciation de l'employeur.

LEGOURD CONSEIL FORMATION ▲ **SIRET** 488 166 786 00019 ▲ **APE** 8559 A ▲ **TVA IC**°FR93488166786 ▲ **01 69 51 36 85** ▲ info@legourd.com
SAS capital 1 866,98 € ▲ **RCS** Evry ▲ **Déclaration d'activité** enregistrée sous le numéro **11 91 05949 91** auprès du préfet d'Ile-de-France